

Rédaction - Correction

Correction du professeur

La note est toujours justifiée par une appréciation générale.

Faute de français

→

Faute de grammaire

→

Faute de ponctuation : il manque un point, un point-virgule ou une virgule.

→

Faute de construction : votre phrase (ou proposition) est incorrecte.

→

Faute de conjugaison : le verbe est mal conjugué (barbarisme du passé simple).

→

Faute de temps : vous ne respectez pas la concordance des temps.

→

Faute de lexique : vous utilisez un mot à la place d'un autre.

→

L'expression donnée est maladroite.

→

Correction de l'élève

1. Corriger directement sur la rédaction les fautes d'orthographe soulignées ou non.

2. Reprendre, à la suite du devoir, tous les passages signalés dans la marge, en les améliorant.

→

→

→